



Communiqué de Presse

La communauté portuaire de Casablanca lance une solution de programmation électronique pour l'enlèvement des conteneurs du port

Soucieuse d'améliorer de façon continue la qualité des services rendus aux clients du Port, l'Agence Nationale des Ports annonce le lancement via le Guichet Unique National des Procédures du Commerce Extérieur, PORTNET, d'une nouvelle solution de programmation électronique pour l'enlèvement des conteneurs des terminaux du port de Casablanca. Celle-ci permet d'assurer une meilleure gestion des prises de rendez-vous entre, d'une part, l'importateur ou son déclarant et, d'autre part, l'opérateur du terminal portuaire.

Le nouveau service sera opérationnel dès le 1^{er} mars 2019 en mode pilote au niveau du port de Casablanca et sera progressivement généralisé auprès de ses terminaux.

La programmation via PortNet de la prise de rendez-vous de sortie des conteneurs à l'import s'inscrit dans la continuité des efforts entrepris par la communauté portuaire pour renforcer l'intégration et la performance du transit portuaire.

Concrètement, la prise de rendez-vous pourra se faire à distance via PortNet entre l'importateur ou son déclarant et l'opérateur du terminal portuaire. Outre la date et le créneau horaire, la demande permet de préciser les numéros des conteneurs, le mode de transport, etc. L'opérateur de terminal sera en mesure de statuer sur la proposition de rendez-vous et communiquer la confirmation de prise en charge au client concerné qui pourra bénéficier d'une priorisation dans le traitement de sortie de sa marchandise par le terminal quand il se présentera au RDV convenu.

Le dernier né du programme SMART PORT lancé par l'ANP, contribuera progressivement à réduire les files d'attente et permettra de fluidifier davantage les accès et la circulation vers et dans la zone portuaire. Il a l'avantage d'apporter une plus grande visibilité aux opérateurs du commerce extérieur qui peuvent ainsi mieux anticiper et optimiser la planification des



opérations de sortie de marchandises des enceintes portuaires. Les transporteurs et les opérateurs de terminaux ont tout à gagner de ce service lequel doit se traduire par un gain de temps substantiel et, par conséquent, une réduction des coûts associés à l'enlèvement des marchandises.